

Vendanges en France : Quelque 200 jeunes Québécois obtiennent chaque année un permis de travail pour aller faire les vendanges en France. Dans la plupart des cas, ils sont logés et nourris.

Emploi d'été : Les municipalités françaises et québécoises participantes échangent des étudiants en vue d'un emploi d'été. Elles échangent des moniteurs et des monitrices entre camps d'été et colonies de vacances. Généralement, les participants ne sont ni logés, ni nourris (sauf exception).

Connaissance de la France : Le ministère de la Jeunesse et des Sports de la France organise ce programme pour donner à des Québécois la possibilité d'accompagner de jeunes Français en randonnée sportive dans une région particulière de la France.

DURÉE DES STAGES

Vendanges : Les permis sont valides 8 à 10 jours entre le 5 septembre et le 15 octobre.

Emploi d'été : Les échanges durent six à huit semaines et ont lieu en juillet et en août.

Connaissance de la France : Les randonnées sportives durent 10 à 15 jours et se déroulent pendant l'été.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour participer à ce programme, les candidats doivent :

- avoir entre 18 et 35 ans;
- résider au Québec;
- être membres de l'Association (frais d'adhésion de 25 dollars).

Il y a également des frais d'inscription au programme de 10 dollars.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les inscriptions débutent à la mi-janvier et sont acceptées jusqu'à la fin de mars. Selon le programme, les participants doivent parfois payer le coût de la séance d'accueil et d'une nuit d'hébergement à Paris.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Association Québec-France

9, place Royale
Québec (Québec)
G1K 4G2

Téléphone : (418) 643-1616
Extérieur du Québec : 1-800-661-9965

Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ)

Mobilité des jeunes travailleurs

DESCRIPTION

En 1982, les gouvernements français et québécois ont convenu de mettre sur pied un programme d'échanges de travail pour les jeunes. Ce programme permet une intégration complète des jeunes dans un milieu de vie et de travail en leur procurant une expérience formatrice.

DURÉE DES STAGES

La durée de séjour est d'au moins 6 mois et d'au plus 12 mois.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour participer à ce programme, les candidats doivent :

- avoir leur résidence permanente au Canada;
- être domiciliés au Québec depuis au moins un an;
- avoir entre 18 et 30 ans;
- n'avoir jamais participé au programme auparavant.